

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE IMMUNOPATHOLOGIE PORTE PAR L'UFR
MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 AVRIL 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme InterUniversitaire Immunopathologie porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel
que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 31

Pour : 29

Contre : 2

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2024-04-09-16

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Immunopathologie

- Création -

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales
Etablissements partenaires : Sorbonne Université, Université de Nantes, Université Côte d'Azur, Université de Lille, Université de Tours, Université de Lyon, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Toulouse 3, Université Grenoble Alpes, Université Paris Saclay
Responsable local du diplôme : Bertrand EVRARD
Validation à compter du : 09/04/2024
Validation accordée jusqu'à fin : 2026-2027
Délibération CFVU N° 2024-04-09_16

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

L'augmentation des maladies chroniques et les progrès de l'immunothérapie permettant de restaurer ou d'inhiber les fonctions du système immunitaire pour combattre un cancer ou une infection ou d'induire de la tolérance et permettre une greffe d'organes ou guérir d'une maladie auto-immune ou allergique, rendent indispensable un enseignement transversal autour de l'immunopathologie et de l'immunothérapie afin d'apporter aux médecins en formation les bases nécessaires pour l'utilisation de thérapies innovantes.

Jusqu'en 2017, les internes de toutes les spécialités pouvaient avoir accès à une formation complémentaire en immunopathologie représentée par le DESC Allergologie et Immunologie Clinique, créé en 2000. Avec la mise en place de la réforme du 3^{ème} cycle des études médicales, cette formation a disparu. Or, l'évolution des connaissances en immunopathologie et l'explosion des thérapeutiques innovantes notamment en immunothérapie aussi bien appliquées aux pathologies auto-immunes et inflammatoires chroniques ainsi qu'en oncologie rendent nécessaires la mise en place d'une formation transversale dans le domaine de l'immunologie et de l'immunopathologie qui soit accessible à de nombreuses spécialités médicales. C'est pourquoi les enseignants du Collège des Enseignants en Immunologie ou Cen (discipline clinico-biologique) en lien étroit avec les enseignants d'autres spécialités médicales souhaitent proposer un diplôme inter-universitaire dans le champ de « l'immunopathologie ».

Ce programme permettra la formation à l'immunopathologie d'étudiants de 3^{ème} cycle des études médicales (internes et docteurs juniors), médecins cliniciens et biologistes, et pharmaciens en exercice, et autres professionnels de santé.

Plus spécifiquement, les objectifs pédagogiques de cet enseignement viseront à :

- Connaître les différentes phases de la réponse immunitaire
- Connaître les mécanismes d'activation des cellules immunitaires
- Connaître les principes des outils diagnostiques utilisés en immunologie
- Maîtriser la physiopathologie et comprendre le rôle du système immunitaire inné et adaptatif dans la survenue des maladies auto-immunes, allergiques, inflammatoires chroniques, infectieuses et les cancers
- Comprendre les moyens de moduler les fonctions du système immunitaire par des thérapeutiques médicamenteuses classiques, par biothérapies ou par immunothérapie spécifique et non spécifique d'antigène

II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales – Université Clermont Auvergne

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

Universités partenaires :

- Sorbonne Université
- Université de Nantes
- Université Côte d'Azur
- Université de Lille
- Université de Tours
- Université de Lyon
- Université de Reims Champagne-Ardenne
- Université de Toulouse 3
- Université Grenoble Alpes
- Université Paris Saclay

V – Responsable du DIU

Nom, Prénom : Bertrand EVRARD, responsable local du DIU, il travaillera en collaboration avec le comité pédagogique national (cf infra).

Statut : PU-PH

Coordonnées : Bertrand.EVRARD@uca.fr, UFR Médecine et Professions Paramédicales

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Bertrand EVRARD, PU-PH et responsable local du DIU, qui travaillera en étroite collaboration avec les enseignants responsables des autres sites universitaires au sein d'un comité pédagogique national se réunissant au moins deux fois par an (cf paragraphe suivant).

Au moins 1 apprenant de la formation

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Sous l'égide du Collège des Enseignants d'Immunologie (CEnI).

Comité pédagogique

- Dr Cécile ALANIO (Paris) - cecile.alanio@curie.fr
- Dr Cyrille HOARAU (Tours) - hoarauc@univ-tours.fr
- Dr Guillaume LEFEVRE (Lille) - Guillaume.lefevre@chru-lille.fr
- Dr Romain LEVY (Paris) - romain.levy@aphp.fr
- Pr Aurélien MARABELLE (Paris) - AURELIEN.MARABELLE@gustaveroussy.fr
- Dr Jérôme MARTIN (Nantes) - Jerome.Martin@univ-nantes.fr
- Pr Makoto MIYARA (Paris) - makoto.miyara@aphp.fr
- Pr Audrey NOSBAUM (Lyon) - audrey.nosbaum@chu-lyon.fr
- Dr Bénédicte PUISSANT (Toulouse) - puissant.b@chu-toulouse.fr
- Pr Amélie SERVETTAZ (Reims) - aservettaz@chu-reims.fr
- Dr Michelle ROSENZWAJG (Paris) - michelle.rosenzwajg@sorbonne-universite.fr
- Pr Barbara SEITZ-POLSKI (Nice) - seitz-polski.b@chu-nice.fr
- Pr Chantal DUMESTRE-PERARD (Grenoble) - cdumestre-perard@chu-grenoble.fr

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Étudiants en 3 ^{ème} cycle de DES (internes ou Docteurs Juniors) de Médecine dans des disciplines cliniques et biologiques, de Chirurgie Dentaire, de Pharmacie	Justifier d'une inscription en 3 ^{ème} cycle (avoir validé leur phase socle)
RE FC	<p>Médecins, Chirurgiens-dentistes et pharmaciens hospitaliers ou libéraux, biologistes hospitaliers en vue d'une qualification (consultation d'Immunologie clinique)</p> <p>Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA</p> <p>Chercheurs et/ou ingénieurs issus du secteur public ou de l'industrie pharmaceutique</p>	<p>Être titulaire d'un diplôme de Docteur en Médecine français ou UE ; de Docteur en Chirurgie Dentaire français ou UE ; de Docteur en Pharmacie français ou UE</p> <p>Être en cours de cursus – Justifier d'une inscription</p> <p>Être titulaire d'un diplôme de chercheurs et/ou ingénieurs issus du public ou de l'industrie pharmaceutique ayant au minimum un équivalent Master 2 en biologie et/ou santé titulaires d'un diplôme français ou UE</p>

Durée de la formation : une année universitaire, 96 heures d'enseignement + 4 heures de contrôle des connaissances soit un total de 100h

Calendrier de la formation : d'octobre à juin, examens en janvier et fin juin

Lieu de la formation : enseignements en présentiel à Paris ou en visioconférence

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 250 €
Tarif 2 (tarif UCAA et universités partenaires)	600 €

Tarifification identique entre toutes les facultés partenaires

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 1 pour Clermont-Ferrand

Capacité d'accueil maximale : 70, sur le plan national

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à un mois avant la date de début de la formation via eCandidat

Contact Scolarité : Service de la Formation – Pôle Scolarités Transversales, Unité Mixte de Formation Continue en Santé, 04.73.17.80.25, umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Sous l'égide du Collège des Enseignants d'Immunologie (CEnI).

Enseignements en présentiel à Paris ou en visioconférence, d'octobre à juin, par module de 12h, sur deux jours, environ un par mois

4 modules = 60h constituent le tronc commun :

- Module 1 : Bases fondamentales – responsables : Dr M. Rosenzweig (Paris), Dr J. Martin (Nantes)
- Module 2 : Immunopathologie générale et explorations biologiques – responsables : Pr G. Carcelain (Paris), Dr G. Lefèvre (Lille), Pr S. Candon (Rouen)
- Module 3 : Immunothérapie – responsables : Pr M. Miyara (Paris), Dc C. Alanio (Paris)
- Module 4 : Maladies inflammatoires systémiques – responsables : Pr A. Servettaz (Reims), Pr T. Martin (Strasbourg), Pr L. Arnaud (Strasbourg)

3 modules spécifiques (12h chacun) à choisir parmi les 10 suivants :

- Module 5 : Néphrologie – responsables : Pr B. Seitz-Polski (Nice), Dr A. Sicard (Nice), Pr J. Zuber (Paris)
 - Module 6 : Immuno-pédiatrie – responsables : DR R. Levy (Paris), Pr A. Belot (Lyon), Pr V. Barlogis (Marseille)
 - Module 7 : Pneumologie – responsables : Dr C. Hoarau (Tours), Dr C. Taillé (Paris), Dr A. Chiriac (Montpellier), Dr L. Guilleminault (Toulouse)
 - Module 8 : Hématologie – responsables : Pr E. Oksenhendler (Paris), Pr MT. Rubio (Nancy), Dr D. Boutboul (Paris)
 - Module 9 : Dermatologie – responsables : Pr A. Nosbaum (Lyon), Pr P. Musette (Paris), Pr J. Sénéchal (Bordeaux), Pr JD. Bouaziz (Paris)
 - Module 10 : Neurologie – responsables : Pr R. Liblau (Toulouse), Dr J. Boucraut (Marseille), Dr E. Delmont (Marseille)
 - Module 11 : Infectiologie – responsables : Pr JD. Lelièvre (Paris), Dr C. Aguilar (Périgueux)
 - Module 12 : Hépatogastroentérologie/Endocrinologie – responsable : Pr G. Boschetti (Lyon)
 - Module 13 : Endocrinologie – responsable : Pr R. Mallone (Paris)
 - Module 14 : Oncologie – responsables : Pr E. Tartour (Paris), Pr A. Marabelle (Paris)
-
- Examen du tronc commun : en janvier
 - Examen final : fin juin

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coeff de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
Tronc commun :	60	60								
Module 1 (en octobre) Bases fondamentales	12	12			Lecture critique d'article en binôme 30mn Note /20	1			janvier (2 ^{ème} quinzaine)	
Module 2 (en novembre et décembre) Immunopathologie générale et explorations biologiques	24	24								
Module 3 (en décembre) Immunothérapie	12	12								
Module 4 (en janvier) Maladies inflammatoires systémiques	12	12								
3 modules spécifiques à choisir :	36	36								
Module 5 (en janvier) Néphrologie	12	12			Pour chaque module : 1 article à commenter 1h Note /20	1			juin	
Module 6 (en février) Immuno-pédiatrie	12	12				1				
Module 7 (en février et mars) Pneumologie	12	12				1				
Module 8 (en mars) Hématologie	12	12				1				
Module 9 (en avril) Dermatologie	12	12				1				
Module 10 (en avril) Neurologie	12	12				1				
Module 11 (en mai) Infectiologie	12	12				1				
Module 12 (en mai) Hépatogastroentérologie	12	12				1				
Module 13 (en mai) Endocrinologie	12	12				1				
Module 14 (en juin) Oncologie	12	12				1				
TOTAL	96	96	0	0						

III – Règles de délivrance du diplôme

Evaluation selon les règles suivantes :

- Validation du tronc commun lors d'une épreuve orale par lecture critique d'articles en binôme (+ assiduité) (Note/20)
- Validation des 3 modules optionnels lors d'une épreuve écrite (interprétation d'une figure d'article scientifique) notée sur 60 (note sur 20 par module)
- Une note minimale de 40/80 est nécessaire pour valider le DIU.

Les modules ne se compensent pas entre eux.

Une épreuve de rattrapage sera proposée en septembre :

- Le candidat rattrapera les modules où il a obtenu une note inférieure à 10/20
- Cette épreuve de rattrapage consistera en une épreuve orale après 1h de préparation d'une question (portant sur chaque module dont la note obtenue en première session est inférieure à 10/20) devant un jury composé de 3 membres issus de l'équipe pédagogique. L'oral durera 30 min par module à passer
- La note globale avec les notes rattrapées doit être supérieure à 40/80 pour valider le DIU.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Modules 5 à 14
Connaître les différentes phases de la réponse immunitaire	X				
Connaître les mécanismes d'activation des cellules immunitaires	X	X			
Connaître les principes des outils diagnostiques utilisés en immunologie		X		X	X
Maîtriser la physiopathologie et comprendre le rôle du système immunitaire inné et adaptatif dans la survenue des maladies auto-immunes, allergiques, inflammatoires chroniques, infectieuses et les cancers				X	X
Comprendre les moyens de moduler les fonctions du système immunitaire par des thérapeutiques médicamenteuses classiques, par biothérapies ou par immunothérapie spécifique et non spécifique d'antigène			X	X	X

V – Equipe pédagogique

- Dr Cyrille HOARAU (Tours), PU-PH
- Dr Guillaume LEFEVRE (Lille), PU-PH
- Pr François LEMOINE (Paris), PU-PH
- Dr Jérôme MARTIN (Nantes), PU-PH
- Pr Makoto MIYARA (Paris), PU-PH
- Pr Jean-François NICOLAS (Lyon), PU-PH
- Pr Amélie SERVETTAZ (Reims), PU-PH
- Dr Michelle ROSENZWAJG (Paris),
- Pr Barbara SEITZ-POLSKI (Nice), PU-PH
- Pr G CARCELIN (Paris), PU-PH
- Pr S. Candon (Rouen), PU-PH
- Pr T. Martin (Strasbourg), PU-PH
- Pr L. Arnaud (Strasbourg), PU-PH
- Dr A. Sicard (Nice), chirurgien-dentiste
- Pr J. Zuber (Paris), PU-PH
- Dr C. Taillé (Paris), pneumologue
- Dr A Chiriac (Montpellier), pneumologue
- Dr L. Guilleminault (Toulouse), pneumologue
- Pr E. Oksenhendler (Paris), hématologue
- Pr MT Rubio (Nancy), PU-PH
- Dr D. Boutboul (Paris), médecin généraliste
- Pr P. Musette (Paris), dermatologue
- Pr J. Sénéchal (Bordeaux), dermatologue
- Pr JD Bouaziz (Paris), dermatologue
- Pr R Liblau (Toulouse), neurologue
- Dr J. Boucraut (Marseille), PU-PH
- Dr E. Delmont (Marseille), neurologue
- Pr JD Lelièvre (Paris), PU-PH
- Dr C. Aguilar (Périgueux), chirurgien vasculaire
- Pr G. Boschetti (Lyon), PU-PH
- Pr R. Mallone (Paris), médecine interne
- Pr E. Tartour (Paris), PU-PH
- Pr A. Marabelle (Paris), PU-PH, pédiatre

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : en 2024-25, aucune

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : en 2024-25, aucune

Pas d'intervention clermontoise, pas d'enseignement sur le site de Clermont-Ferrand, rattachement à un diplôme national existant.

VI – Composition du jury

Le jury est national et composé chaque année avec différents intervenants issus du comité et de l'équipe pédagogique. La liste sera fournie annuellement.

VII – Modalités d'admission

Admission sur dossier, évalué par le comité pédagogique du DIU :

- Lettre de motivation/projet professionnel + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au diplôme demandé
- Calendrier de dépôt des candidatures : à voir avec le secrétariat pédagogique

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : avis favorable le 25/03/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 09/04/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU



EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 25 MARS 2024

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 25 mars 2024 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELDU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.1 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT qui présente les points suivants :

* Créations d'habilitations D.I.U. et tarifications au titre de l'année universitaire 2024/2025 :

Intitulé de la formation	Description Public cible	Efficacité	Tarification
D.I.U. Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent – Approche intégrative et développementale	Organisation Durée de la formation : 1 année universitaire, 96 heures en distanciel + 24h en présentiel + 2 heures d'examen soit 120 heures au total Calendrier de la formation :	Minimum (pour ouverture Clermont-Fd) 9 inscrits FC ou 7 inscrits FI	Tarif dédié : 800 € (étudiants UCA et autres universités) ou Tarif plein 2 000 €
Hybride Enseignements théoriques en visioconférence et enseignements dirigés en présentiel à Lyon	- Modules 1 à 4 : Enseignements théoriques sur 2 semaines de 2 jours (jeudi et vendredi, rythme mercredi de novembre à juin), en visioconférence. - Module 5 : 4 jours d'enseignements dirigés (du lundi au jeudi en juin), en présentiel à Lyon - Examen final en septembre	Maximum : 50 inscrits (pour inscription du DIU)	
Responsable pédagogique : Pr Jonathan LACHAL	Évaluation selon les règles suivantes : L'apprenant sera diplômé à la condition d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20. Public cible : R1 : Internes en Médecine, Pharmacie, ou Chirurgie Dentaire FC : - Médecins, Pharmaciens, Chirurges-Dentiste - Psychologue - Assistant social, Infirmier DE, Educateurs spécialisés et éducateurs jeunes enfants (VAP)		

D.I.U. Immunopathologie	Objectif	Minimum (pour ouverture Clermont-Fd) : 1 inscrit FC	Tarif dédié : 500 € (étudiants UCA et autres universités)
Hybride Enseignement en présentiel sur Paris ou en visioconférence	Les objectifs pédagogiques de cet enseignement visent à : - Connaître les différentes phases de la réponse immunitaire - Connaître les mécanismes d'activation des cellules immunitaires - Cerner les principes des outils diagnostiques utilisés en immunologie - Maîtriser la physiopathologie et comprendre le rôle du système immunitaire inné et adaptatif dans la survenue des maladies auto-immunes, allergiques, inflammatoires chroniques, infectieuses et les cancers - Comprendre les moyens de moduler les fonctions du système immunitaire par des thérapies médicamenteuses classiques, par biotechnologies ou par immunothérapie spécifique et non spécifique d'antigène	Maximum : 70 inscrits (sur le plan national)	Tarif plein : 1 250 €
Responsable pédagogique : Pr Bertrand EVRARD	Organisation Durée de la formation : 1 année universitaire, 96 heures + 4 heures d'examen soit 100 heures au total Calendrier de la formation : - Modules 1 à 4 = tronc commun : 4 modules à suivre d'octobre à janvier inclus, 2 jours de cours par module et par mois - Examen du tronc commun : en janvier - Modules spécifiques 5 à 14 : 10 modules complémentaires, dont 3 à suivre au choix, de janvier à juin - Examen final : fin juin Public cible : R1 : Étudiants en 3ème cycle de DES (Internes ou Docteurs Juniors) de Médecine dans des disciplines cliniques et biologiques, de Chirurgie Dentaire, de Pharmacie FC : - Médecins, Chirurges-dentistes et pharmaciens hospitaliers ou libéraux, biologistes hospitaliers en vue d'une qualification (consultation d'immunologie clinique) - Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DRASS/OMESA - Chercheurs et/ou ingénieurs (sur du public ou de l'industrie pharmaceutique)		

Après discussion, ces deux demandes de création de D.I.U., ainsi que leur tarification, sont approuvées à l'unanimité (annexes C et D).

* Modifications/évolutions de la formation de formateur en Simulation en Santé au titre de l'année universitaire 2024/2025 (présentation de la nouvelle plaquette - annexe I)

Après un échange, les membres du Conseil donnent un avis favorable unanime aux modifications/évolutions présentées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 35.

EXTRAIT certifié aux formes ou registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 30 avril 2024

Pierre CLAVELDU
Doyen - Directeur

